



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010515

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/11/2024 12H05 C:005360 I:06953  
V/REF : 971759  
V/Email reçu le Vendredi 22/11/2024 à 12H05

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 0590  
IMMEUBLE : LE LIVRADOIS -0590  
39, RUE GENERAL DE GAULLE  
35, BD CHARLES DE GAULLE  
69600 OULLINS

Vaulx en Velin, le 16 Janvier 2025

Référence Marché: M\_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°35 GAULLE-LOGEMENT DE MME SABLIERE-5EME ETAGE-TEL:\*06 61222884\*  
04 78 51 02 67

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REGLAGE DE LA FENETRE DE LA CUISINE ET DE LA SALLE DE  
BAIN: L'AIR PASSE ET LA PLUIE AUSSI

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 03/01 A 07H45 :

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME SABLIERE AU 5EME ETAGE

REFECTION DE L'ETANCHEITE DES FENETRES DE LA CUISINE, ET DE LA SALLE  
DE BAINS

CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 06/01/25 à 09H45 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |        |
|----------|------------------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. | 1    | 55,62   | 55,62  |
| 4,00     | MS00035-FP.joints a levres/tubul.étanch. | 1    | 50,57   | 202,28 |



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5010515**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 257,90        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 25,79         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>283,69</b> |

**Valeur en votre règlement au 28 Février 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 971759 du 22/11/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

### Référence de la Demande

N°: 783 542 du 20/10/2024

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

### Lieu d'intervention

MME SABLIERE Catherine

MORVAN

35 BD CHARLES DE GAULLE

69600 OULLINS

Téléphone : 06.61.22.28.84

00590-00001-00001-00051 H / Type 3 / 05

Etage : 05

Date entrée: 16/10/2004

### Délai

Date limite exécution : 07/12/2024

### Observations

**LOC MME SABLIERE**

**TEL 06 61 22 28 84 OU 04 78 51 02 67**

**Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.**

| Prestation à réaliser                                                                                                                                                                                               | Qté  | PU HT | Mt HT  | Mt TVA     | Total TTC |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|--------|------------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                                                                                                                                                         | 1,00 | 55,62 | 55,62  | 5,56       | 61,18     |
| MS00052 Réglage de fenêtre cuisine + sdb<br>compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone,<br>gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu<br>et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions | 2,00 | 50,57 | 101,14 | 10,11      | 111,25    |
| AIR PASSE ET LA PLUIE AUSSI                                                                                                                                                                                         |      |       |        |            |           |
|                                                                                                                                                                                                                     |      |       |        | Total H.T. | 156,76    |
|                                                                                                                                                                                                                     |      |       |        | Total TVA  | 15,67     |
|                                                                                                                                                                                                                     |      |       |        | Total TTC  | 172,43    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



## Bon de Commande

N° : 971759 du 22/11/2024

Pr.

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 22/11/2024

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,  
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **MORVAN 35 BD CHARLES DE GAULLE 69600 OULLINS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **22/11/2024**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 971759